

PROGRAMME D'ACTION

Canal d'Ille-et-Rance et forêt de Rennes

Étude de valorisation
touristique et culturelle

FÉVRIER 2022

Résumé
de l'étude

Photo de couverture : Julien Mignot / Rennes, Ville et Métropole.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

Cadrage du projet

- 06** Contexte de l'étude
- 06** Genèse du projet
- 06** Études en cours sur le territoire présentant une correspondance avec ce projet

Élaboration du programme d'action

- 10** Constitution d'un plan guide
- 10** Choisir, organiser et décrire les actions
- 10** Détailler certaines actions à travers des fiches-actions

Résumés des 10 fiches-actions

- 12** Volet 1 : Construire et développer l'identité du secteur
- 13** Volet 2 : Donner à voir le secteur canal et forêt
- 14** Volet 3 : Accueillir et assurer l'animation du secteur

PRÉAMBULE

Le secteur autour du canal d'Ille-et-Rance et de la forêt de Rennes constitue un paysage remarquable de la métropole rennaise. Il présente des potentialités importantes en termes d'usages de loisirs, de promenade et de temps forts culturels pour les trois communes traversées par le canal : Betton, Saint-Grégoire, Chevaigné ainsi que Saint-Sulpice-la-Forêt qui établit le lien entre le canal et la forêt de Rennes.

Aujourd'hui accessible par le chemin de halage, le canal est un lieu de destination identifié par beaucoup pour la randonnée, la balade et les loisirs. De la même manière, la forêt de Rennes est un espace de ressourcement et de loisirs majeur pour la métropole, à quelques encablures du canal. Le canal et la forêt sont déjà le cadre de nombreuses initiatives, événements ou aménagements qui animent ces lieux. Cependant, l'activation de ces deux lieux et leur rapprochement reste néanmoins aujourd'hui à créer. Cela se fera par la valorisation de ces gisements paysagers, culturels et sportifs.

Rennes Métropole a engagé une réflexion large sur la valorisation de ses cours d'eau avec, comme objectif, la mise en valeur touristique de son territoire. Dans la lignée de la réflexion portée sur la vallée de la Vilaine en aval de Rennes, la métropole souhaite développer le potentiel en dormance sur ce territoire. L'objectif de cette étude est de fédérer les 4 communes concernées autour d'un projet de valorisation paysagère, patrimoniale et culturelle.

Ce travail a été mené avec les élus des 4 communes concernées, lors de trois séminaires de travail, entre 2019 et 2021. Pour cela, un ensemble d'actions ont été identifiées qui permettent de répondre aux objectifs fixés par l'étude.

Après avoir effectué un diagnostic et dégagé des enjeux¹, un programme d'action a été élaboré, se composant d'un plan guide et de fiches actions. C'est ce programme d'action qui constitue l'outil de référence pour la mise en œuvre du projet de valorisation touristique, culturelle et patrimoniale du secteur.

¹ Voir diagnostic Audiar - juillet 2019.



© Didier Gouray / Rennes, Ville de Rennes Métropole

Cadrage du projet

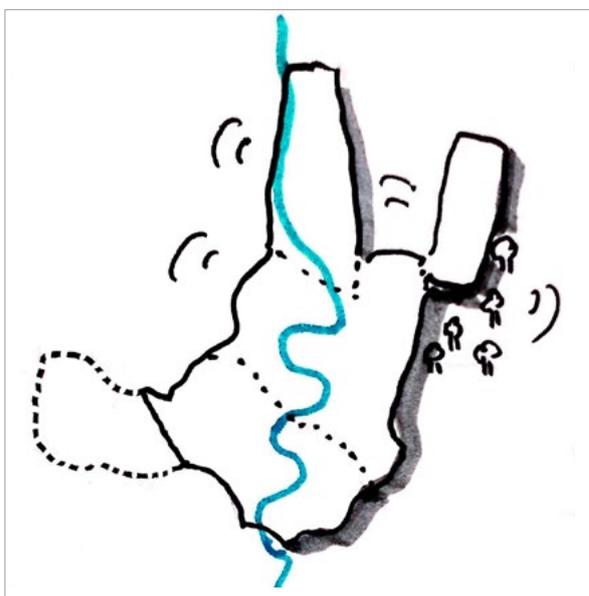


© Didier Gouray / Rennes, Ville et Métropole.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'étude se penche sur les écosystèmes culturels et patrimoniaux présents sur le territoire.

- Le champ de la culture et du sport-loisirs est très large. Il englobe à la fois les équipements, la programmation de spectacles ou d'évènements, l'offre de loisirs et sportive, les aménagements de plein air, le tourisme, l'offre de services parallèles (hébergement, restauration, toilettes...) et les usages.
- Élément constitutif de notre environnement, le patrimoine bâti et paysager reflète à la fois une histoire et des dynamiques en cours. L'écosystème patrimonial est un ensemble formé par : la valeur paysagère des lieux, des points de vue, des « points noirs » du paysage, la géographie, les typologies architecturales, l'évolution des villes, la consommation foncière et l'histoire des lieux.



GENÈSE DU PROJET

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, le secteur canal / forêt a fait l'objet d'une étude spécifique en tant que paysages d'alternance et grande zone de loisirs à l'échelle de la métropole. **L'OAP intercommunale** met en avant les enjeux de fonction récréative et de mise en valeur du canal en lien avec la forêt.

En novembre 2018, le comité de secteur a organisé un séminaire de travail et de convivialité avec les élus du secteur. Les thèmes du tourisme et du patrimoine ont été abordés par plusieurs groupes dans les discussions.

L'envie de créer des « événements communs », une « identité du canal-forêt » et de développer le tourisme sont ressorties également des échanges.

ÉTUDES EN COURS SUR LE TERRITOIRE PRÉSENTANT UNE CORRESPONDANCE AVEC CE PROJET

Plusieurs projets en cours sur la métropole présentent des objectifs ou des sujets d'études similaires au projet de valorisation du secteur du canal d'Ille-et-Rance et de la forêt de Rennes. S'ils diffèrent par leurs calendriers opérationnels, leurs gouvernances ou leur historique, ils se rejoignent sur certains aspects de la réflexion, que ce soit sur la question de la valorisation par la randonnée, ou sur l'envie de travailler sur l'animation des voies d'eau par exemple. Ces similitudes confortent d'autant plus l'intérêt de travailler sur ces sujets et traduisent une appétence de plus en plus importante pour les loisirs verts. Une articulation avec ces projets sera nécessaire lors de la mise en œuvre des actions.

Parmi ces projets, il y a le **Schéma Directeur Tourisme Fluvestre**. Ce projet est un partenariat entre Rennes Métropole et la Région Bretagne qui vise à « déployer des intentions et coordonner des projets pour la valorisation des voies d'eau à l'échelle de la métropole, en lien avec les communes ». Ce schéma directeur vise à terme des propositions concrètes d'aménagement et de valorisation des sites ; d'offres, de services et d'équipements touristiques et souhaite approcher également la question de l'hébergement.

En parallèle, la métropole est en train de revoir sa **stratégie touristique métropolitaine 2021-2026** (définition de l'ambition touristique de la métropole à horizon 2026).

Enfin ce projet de valorisation du secteur du canal d'Ille-et-Rance et de la forêt de Rennes croise le chemin du projet de **Sentier Métropolitain** — un sentier de randonnée à travers la métropole pour en valoriser les patrimoines (bâti, naturel ou immatériel).

LES OBJECTIFS FIXÉS

Esquisser un projet touristique basé sur une identité canal d'Ille-et-Rance – forêt de Rennes. Ce projet s'adresse aux habitants du secteur mais vise également un rayonnement métropolitain.

- Développer l'identité du secteur du canal d'Ille-et-Rance et de la forêt de Rennes à travers un programme culturel et patrimonial commun
- Créer des points d'intensités dans le site : des lieux d'animations et de loisirs privilégiés où le visiteur et l'utilisateur doivent pouvoir bénéficier d'un certain nombre de services
- Travailler des aménagements en direction de la forêt, privilégiant les modes doux

Consolider une culture commune de ce territoire entre les 4 communes. Le comité de secteur est un bon média, d'autres outils sont à construire.

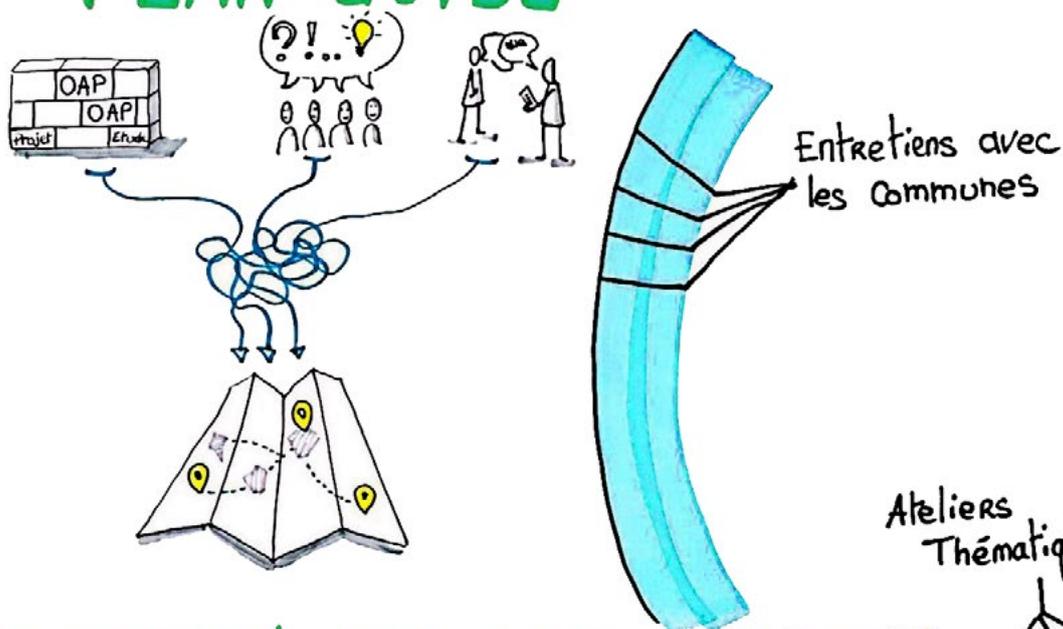
- Capitaliser les actions / les événements pour leur donner plus de force et de visibilité et leur donner une cohérence d'ensemble
- Mutualiser au sein du secteur les ressources, les moyens.



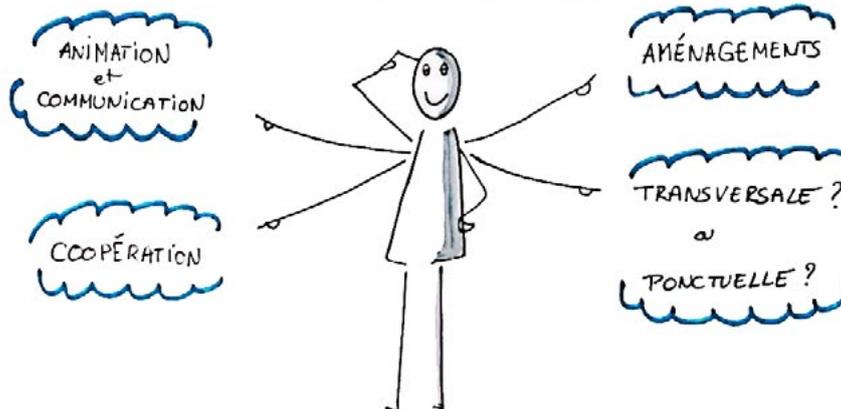
© Audiard

Élaboration du programme d'action

DESSINER LE PLAN-GUIDE

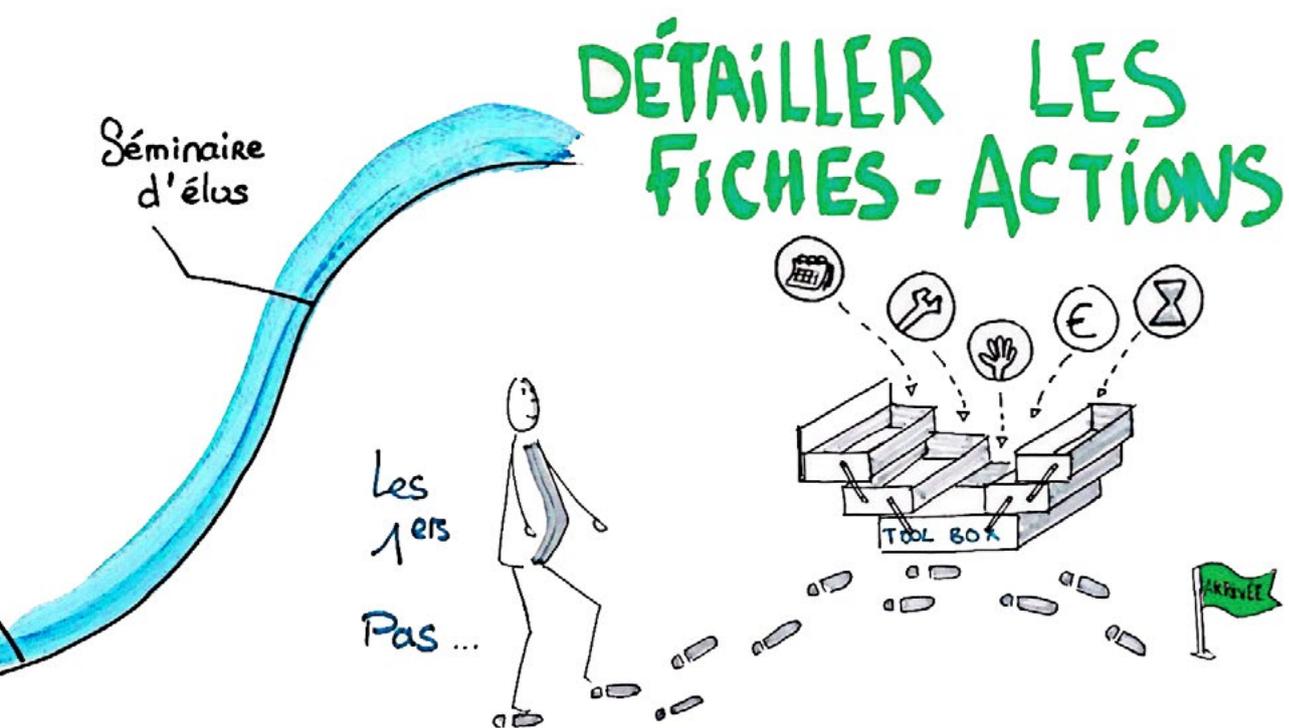


ORGANISER LES ACTIONS





© Franck Hamon / Rennes, Ville et Métropole.



CONSTITUTION D'UN PLAN GUIDE

Pour élaborer ce plan-guide, un ensemble de projets et d'envies ont été recensés. Ce sont des actions et des projets en cours (existants ou à venir) sur le secteur et susceptibles de venir en appui au projet. Des propositions d'actions nouvelles ont également émergées du débat et de la réflexion suscitée par l'étude. La première étape a été de veiller à la cohérence et à l'articulation de ces projets.

Le recensement de ces pistes d'actions s'est fait à partir :

- des OAP communales, et OAP intercommunales du PLUi ;
- des résultats du séminaire d'élus de juillet 2019 ;
- des entretiens passés avec les communes individuellement (janvier 2021) ;
- des entretiens avec les autres parties prenantes (Région / Rennes Métropole / Département...).

(Voir carte ci-contre).

CHOISIR, ORGANISER ET DÉCRIRE LES ACTIONS

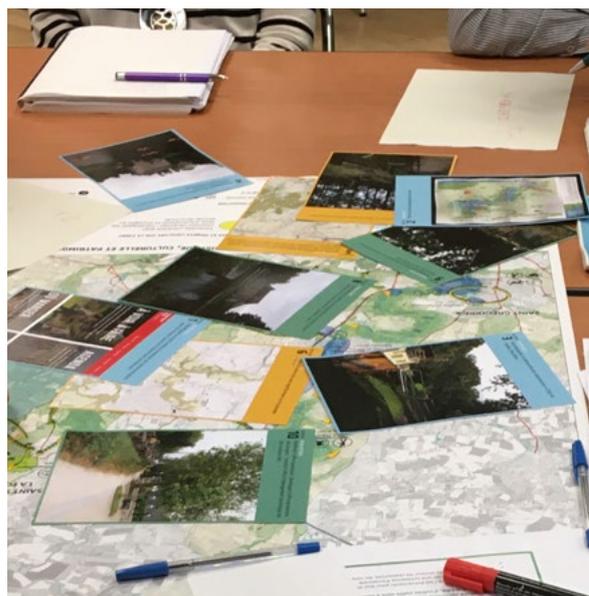
Les actions sont analysées suivant deux considérations : la thématique et le type d'action.

Les thématiques d'actions reprennent les axes travaillés lors du séminaire d'élus de décembre 2019, à savoir :

- communication ;
- animation ;
- coopération entre les communes et avec les autres structures ;
- aménagement (protection, gestion, valorisation du paysage et du patrimoine).

Les types d'actions sont de deux sortes :

- les actions transversales (qui concernent plusieurs acteurs, plusieurs sites ou sujets, touchent à une politique publique) ;
- les actions ponctuelles (qui sont localisées) dans lesquelles nous pouvons distinguer les actions en lien avec le canal d'Ille-et-Rance et celles en lien avec la forêt de Rennes.



DÉTAILLER CERTAINES ACTIONS À TRAVERS DES FICHES-ACTIONS

Quels sont les premiers pas, les premières actions à mener ? Concrètement quelles sont les tâches qu'il faut accomplir ? Quelle est l'instance de pilotage de cette action ? Cette étape a permis de définir les moyens à mobiliser, les études complémentaires nécessaires, d'identifier les personnes ressources pour le faire...

Pour cela, le 2 octobre 2021, 30 élus des quatre communes concernées se sont réunis lors d'un séminaire de travail. Il leur était proposé de travailler sur les 10 fiches-actions préalablement sélectionnées. L'objectif était d'enrichir celles-ci sur le volet mise en œuvre (moyens à mobiliser : humains, techniques, financiers, partenaires...).

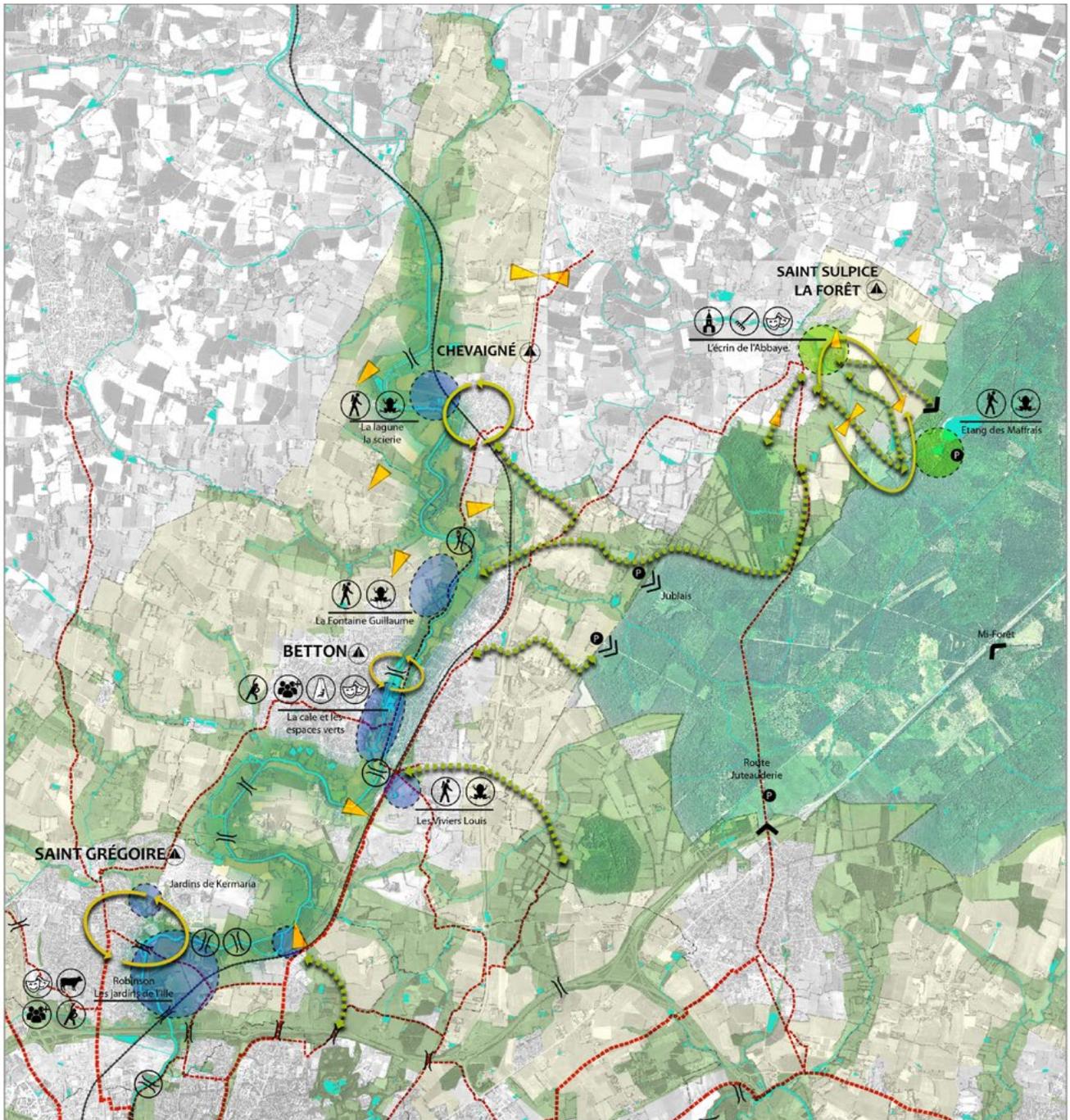
Chaque action a ensuite été évaluée au regard de quatre critères :

- le coût humain et technique (1 : peu coûteux / 5 : très coûteux) ;
- le coût financier (1 : peu coûteux / 5 : très coûteux) ;
- le temps de mise en œuvre (1 : rapide / 5 : long) ;
- est-ce que cette action répond aux objectifs fixés par l'étude ? (1 : peu / 5 : tout à fait).

Une note moyenne pour chaque critère a été attribuée à chacune des actions. Le résultat de cette évaluation est restituée sous la forme de diagrammes « radar ».



**LES ACTIONS
2, 4, 7 ET 8 APPA-
RAISSENT COMME LES
PLUS APPROPRIÉES POUR
RÉPONDRE AUX OBJECTIFS
DE VALORISATION TOURIS-
TIQUE ET CULTURELLE
DU SECTEUR.**



SYNTHÈSE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT POUR UNE VALORISATION TOURISTIQUE, CULTURELLE ET PATRIMONIALE



ACTIONS ET PROJETS TRANSVERSAUX
(QUI CONCERNENT PLUSIEURS ACTEURS, PLUSIEURS SITES OU SUJETS, TOUCHENT À UNE POLITIQUE PUBLIQUE)

- Articulation centre-ville avec la vallée de l'Ille / la forêt
- Connexion entre les sites d'intérêt

- Ligne du Réseau Express Vélo inscrite au schéma directeur vélo
- Liaison cyclable secondaire inscrite schéma directeur vélo
- Point de vue significatif sur le paysage
- Portes d'entrées vers la forêt

ACTIONS ET PROJETS LOCALISÉS SUR LE CANAL

- Ensemble cohérent avec intention de projet : Développer les lieux d'animations et d'usages au bord du canal
- Franchissement à créer sur le canal

USAGES À VALORISER OU DÉVELOPPER SUR LES LIEUX D'ANIMATION

- Lieu de vie
- Golf / parcours sportif
- Chemin piéton
- Valorisation zone humide
- Ferme pédagogique
- Aire de jeux
- Développer l'offre d'hébergement touristique (gîtes ou logements insolites)

ACTIONS ET PROJETS LOCALISÉS SUR LA FORÊT

- Ensemble cohérent avec intention de projet : Développer les lieux d'animations et d'usages au abords de la forêt

- Animations culturelles
- Valorisation du patrimoine
- Jardins partagés / familiaux

AUTRE ÉLÉMENT DE LÉGENDE

- Franchissement existant
- Parking

Résumés des 10 fiches-actions

Volet 1

Construire et développer l'identité du secteur

ACTION 1

Développer un outil média à vocation de communication pour le secteur canal et forêt

- Développer un outil numérique pour le secteur canal et forêt, accessible au public, qui recense l'ensemble des informations culturelles et de loisirs propres au secteur (activités, calendrier commun des manifestations, animations, lieux...) afin de faciliter leur diffusion et visibilité.
- Proposer un outil (numérique) commun aux quatre communes pour renforcer l'identité canal et forêt.



ACTION 2

Créer une carte touristique du secteur canal d'Ille-et-Rance et forêt de Rennes

- Dessiner une cartographie révélatrice du secteur canal et forêt et permettant aux visiteurs d'en visualiser toutes ses richesses (points d'intérêts patrimoniaux, activités de loisirs, parcours de promenades).
- Pouvoir s'orienter au sein du secteur canal et forêt.
- Révéler les richesses et subtilités du territoire.
- Donner envie d'aller explorer ce territoire, d'en connaître tous les secrets.



ACTION 3

Accompagner la démarche de Labellisation « Cités et haltes fluviales »

- Mutualiser la démarche et les prises de contact avec les acteurs pour faire aboutir l'obtention du label.
- Bénéficier de l'influence du label à l'échelle régionale pour attirer du public, pour communiquer sur la voie d'eau.
- Améliorer l'offre de service au niveau des haltes.
- Accueillir davantage de monde sur les sites du canal.
- Réunir l'ensemble des acteurs liés à cette démarche pour mettre en avant une offre touristique.



Volet 2

Donner à voir le secteur canal et forêt

ACTION 4

Enrichir et affirmer le réseau de rando-promenades au sein du secteur canal et forêt (signalétique, renforcement des liaisons douces, connexion des centres-villes avec la vallée et la forêt...)

- Inscrire une/des boucle(s) de mobilités douces assurant la liaison canal et forêt, en lien avec les itinéraires secondaires déjà présents.
- Préparer l'itinéraire du futur Sentier Métropolitain sur ce secteur.
- Assurer les accès aux lieux d'intérêt (écluses, centres-bourgs, moulins, abbaye, fermes, points de vue, espaces naturels...).
- Travailler les connexions avec les gares, parkings et arrêts de bus principaux.
- Rendre les itinéraires plus lisibles.



ACTION 5

Mettre en valeur les vues significatives sur le paysage

- Aménager et rendre accessibles les sites recensés qui, par leurs caractéristiques topographiques ou par la composition du paysage offrent un panorama sur la vallée, la forêt ou encore un point de vue sur les bourgs. Le long d'un chemin de randonnée ou à proximité, l'aménagement invitera le promeneur à faire une pause et à contempler le paysage devant lui.

ACTION 6

Activer les lieux de patrimoine naturel et bâti

- Donner vie aux lieux de patrimoine naturel et bâti à travers des actions d'animation, de sensibilisation éphémères ou pérennes. Rendre accessible des sites de façon ponctuelle lors d'un événement ou journée particulière.

Volet 3

Accueillir et assurer l'animation du secteur

ACTION 7

Recenser et fédérer les acteurs de l'animation du secteur canal et forêt

- Connaître le paysage des associations, collectifs ou professionnels qui, par leur activité, participent à l'animation et à la valorisation touristique et culturelle du secteur canal et forêt.
- Fédérer l'ensemble des acteurs autour du projet commun de développement touristique local basé sur la mise en valeur du patrimoine et les identités paysagères du secteur.
- Avoir un échange sur les projets d'événements portés par ces acteurs dans un objectif de développement cohérent de projets à l'échelle du secteur.

ACTION 8

Se coordonner entre les 4 communes pour assurer une offre de loisirs et d'animation cohérente et complémentaire sur le secteur canal et forêt

- Proposer aux habitants une offre diversifiée d'animation et de loisirs à l'échelle du secteur.
- Équilibrer l'offre sur le secteur.
- Tester des nouvelles méthodes de travail coopératives entre les communes à travers le partage d'expérience et la mutualisation des savoirs, des outils...

ACTION 9

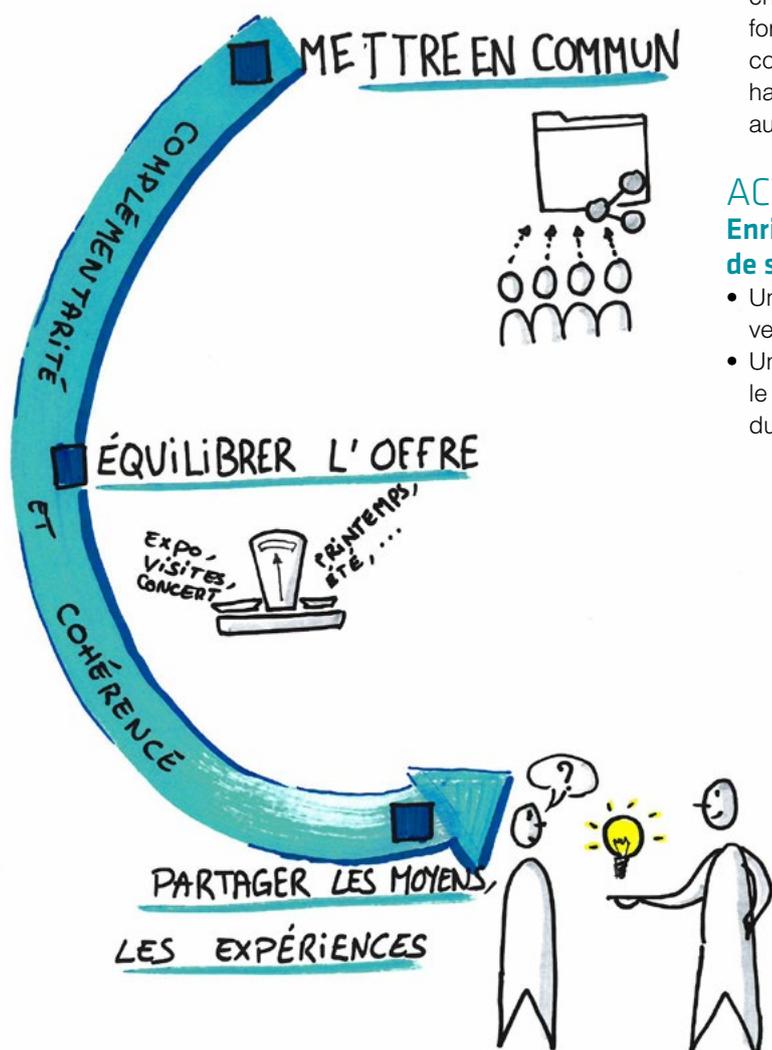
Mettre en place une « Maison du canal et de la forêt itinérante », lieu relais d'information et de communication

- Créer un espace mobile d'information sur les actualités du secteur. Il diffusera des informations pratiques, sportives, culturelles... et conseillera les visiteurs autour des événements, animations, richesses et spécificités propres au secteur canal et forêt. Ce dispositif pourra se déplacer sur les quatre communes en fonction des besoins. Il permettra aux habitants et aux visiteurs de s'informer en se rendant auprès d'un objet identifiable.

ACTION 10

Enrichir l'offre d'hébergement touristique et de services aux usagers

- Une offre d'hébergement touristique à enrichir et diversifier.
- Un confort de découverte du secteur à renforcer, sur le plan des services proposés, en lien avec l'identité du secteur canal et forêt.





Contact

Camille Morand
02 99 01 86 50
c.morand@audiar.org

Photos

Audiar (sauf mention contraire)